



Appel à projets Biodiversité

La Maison Perrier-Jouët, en partenariat avec la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, vous proposent une opportunité de financement dans le cadre de leur Appel à Projets Biodiversité.



Objectifs

Dans le cadre de cet appel à projets, nous souhaitons accompagner la création d'une mosaïque d'habitats pour la biodiversité, englobant le plateau forestier, le vignoble, la plaine agricole et les zones bâties. Pour cela, des financements seront dédiés aux projets de restauration et d'aménagements pour la biodiversité au sein de l'AOC Champagne.

Nous souhaitons participer à la création des réservoirs et des corridors de biodiversité, permettant de relier la forêt de la Montagne de Reims à la ripisylve du canal et/ou de la Marne. Les aménagements devront être adaptés, en tenant compte des surfaces, des linéaires, de la répartition dans le territoire, du choix des espèces et de l'entretien extensif.

Quelques pistes de réflexion...

Forêt

Création de lisières étagées. Restauration et entretien de mares. Restauration et entretien de zones d'intérêt écologique (Natura 2000, ZNIEFF..).

Zone viticole

Plantation de haies, de bosquets et de vergers. Semis de bandes fleuries le long des chemins. Aménagement de tas de pierres et de bois mort. Création de mares. Entretien extensif des bords de chemin et des talus.

Zones humides

Restauration d'habitats à fort enjeu de conservation.



Milieu agricole

Plantation de haies, de bosquets et de vergers. Plantation d'arbres autour des zones de stockage de betteraves. Semis de bandes fleuries le long des chemins. Création de bandes de luzerne non fauchées. Aménagement de tas de pierres et de bois mort. Création de mares. Entretien extensif des bords de chemin. Choix d'un assolement avec des cultures bénéfiques pour la biodiversité.

Zone bâtie

Aménagements, entretien extensif autour des hangars en périphérie du village.

Critères de sélection

Cet appel à projets est ouvert aux entreprises, associations, communes et particuliers présentant un projet qui sera **évalué selon les critères suivants** :

- Pertinence et cohérence du projet par rapport aux objectifs de préservation de la biodiversité.
- Implication des acteurs locaux et des parties prenantes concernées.
- Faisabilité technique, plan de financement.
- Durabilité et entretien à long terme des aménagements.
- Capacité à répliquer et propager.

Un comité de sélection, composé de membres de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, du Comité Champagne et de représentants de la Maison Perrier-Jouët, sera chargé de l'évaluation des projets et de la sélection des projets financés.

Constitution du dossier

Les candidats sont invités à déposer leur dossier de candidature complet avant le 31 Octobre 2026. Le dossier devra comprendre les éléments suivants :

1. Une description détaillée du projet :

- Plan de situation pour situer les aménagements prévus.
- Description des aménagements prévus, en précisant les différentes zones et habitats proposés.
- Bénéfices attendus en termes de préservation de la biodiversité.
- Calendrier prévisionnel des étapes du projet.
- Plan de financement.

2. Un devis estimatif, précisant les coûts prévisionnels de chaque aménagement.

3. Coordonnées et RIB de l'attributaire

(informations complètes sur l'organisme ou l'entité responsable de la réalisation du projet, incluant les coordonnées et le Relevé d'Identité Bancaire).

Nous encourageons les candidats à prendre contact avec les interlocuteurs mentionnés en annexe pour chaque type d'aménagement, afin de bénéficier d'un accompagnement pour la mise en place. **En particulier, vous pourrez être mis en contact avec des pépiniéristes français travaillant avec la filière Végétal Local (Zfarm, 4champs, Naudet).**

La Maison Perrier-Jouët et la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sont impatientes de recevoir vos propositions et de soutenir des initiatives porteuses de préservation de la biodiversité.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DE DOSSIER COMPLET :
31 OCTOBRE 2026

ADRESSE DE DÉPÔT DE PROJET : contact@champagne-patrimoine mondial.org



Éditions précédentes: les projets sélectionnés

Au cours des deux précédentes éditions de l'Appel à Projets Biodiversité, 18 projets ont été sélectionnés et sont en cours de réalisation dans la Montagne de Reims, la Côte des Blancs et la Vallée du Petit Morin. Veuillez trouver plus de détails dans la carte ci-dessous.

Ambonnay

- Aménagement d'un espace de biodiversité d'1.3 hectares, revégétalisant l'espace avec plusieurs strates de plantes: bandes fleuries, haies, verger.
- Gestion conservatoire des lisières de forêt avec le Parc naturel régional de la Montagne de Reims (linéaire restauré: 142m).

Ambonnay & Condé-sur-Marne

- Travail de médiation & d'animation avec les scolaires.

Avenay-Val-d'Or

- Agrandissement du verger communal, plantation d'arbres fruitiers.

Châtillon-sur-Marne

- Projet forestier (nettoyage des bois, plantations, création de haies sèches et d'îlots de senescence).

Chouilly

- Plantation de bosquet, mur en pierre sèche.

Cuis

- Plantation de haies arbustives.

Fontaine-sur-Ay

- Plantation de 500 mètres linéaires de haies composées d'espèces végétales indigènes.
- Restauration d'une zone humide dans la ripisylve de la Livre.

La région Champagne

- Création d'un kit de jeux pour éduquer sur les écosystèmes spécifiques à la biodiversité de Champagne.

Ludes

- Élimination des espèces végétales exotiques envahissantes, plantation d'espèces végétales locales.

Marais de Saint-Gond

- Soutenir la restauration d'étangs afin de rétablir leur rôle de milieu favorable à la biodiversité.



- Projet pédagogique
- Projet avec des institutions
- Projet avec des vignerons
- Projet sélectionné
- Projet en cours
- Projet finalisé

Mutigny

- Aménagement hydraulique douce, plantation linéaire de talus herbacés (495m), haies arbustives (615m).

Oger

- Contribution à la création d'un sentier d'interprétation au sein de la Réserve Naturelle des Patis d'Oger et du Mesnil-Sur-Oger.
- Création d'un enrochement et plantation d'une haie.

Serzy-et-Prin

- Aménagement d'espaces favorables à la biodiversité au sein du coopérative viticole (prairies fleuries, haies).

Vertus

- Plantation de haie champêtre, prairie, arbres.

Voipreux

- Développement du jardin communal, plantation d'arbustes, arbres fruitiers, et une prairie mellifère.

Contacts

**Mission Coteaux, Maisons et Caves
de Champagne - Patrimoine mondial,**
Caroline Gambart

03 26 77 42 89

contact@champagne-patrimoinemondial.org

www.champagne-patrimoinemondial.org

FORÊT

Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Maeva Rény

m.reny@parc-montagnedereims.fr

ZONE VITICOLE

Comité Champagne,

Alexandra Bonomelli

alexandra.bonomelli@civc.fr

Annexe

**En fonction du projet, le Comité de sélection
de l'appel à projet pourra être composé des
représentants suivants et d'experts d'autres
structures :**

- Un représentant du Parc naturel régional de la Montagne de Reims
- Un représentant du Réseau Biodiversité pour les Abeilles
- Un représentant des chambres d'agriculture
- Un représentant des exploitations agricoles et viticoles pour chaque secteur ayant présenté un projet (Maire, président d'ASA, président d'AF...)